



Ski alpin, planche à neige et pneumatique à neige (Code de conduite)

(Sanctionné par l'Association des centres de ski de l'Ontario)

IL EXISTE DES RISQUES QUE LE BON SENS ET LA VIGILANCE PEUVENT AIDER À RÉDUIRE.

Peu importe la façon dont vous décidez d'utiliser les pistes, soyez toujours courtois envers les autres, et en observant le code de conduite ci-dessous, vous partagerez avec les autres participantes et participants la responsabilité d'une aventure agréable en plein air.

1. Skiez toujours de façon contrôlée. Vous devez pouvoir vous arrêter ou éviter des obstacles ou d'autres skieuses ou skieurs.
2. Les skieuses et skieurs en avant de vous ont le droit de passage. C'est à vous de les éviter.
3. Ne vous arrêtez jamais là où vous pouvez obstruer une piste ou à un endroit où l'on ne peut vous voir d'en haut.
4. Avant de descendre une piste ou de converger vers un autre sentier, regardez toujours vers le haut de la piste ou du sentier et cédez le passage à ceux qui descendent.
5. Si vous êtes impliqué dans une collision ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiez-vous auprès des patrouilleurs.
6. Utilisez les dispositifs appropriés pour éviter d'échapper votre équipement : la planche à neige et les skis doivent être munis d'un frein ou d'un dispositif de retenue.
7. Respectez toujours la signalisation et les mises en garde.
8. Ne skiez jamais sur les pistes fermées ou aux endroits fermés.
9. Vous devez avoir suffisamment de dextérité physique, d'habileté et de connaissance pour monter, rester et redescendre d'un remonte-pente de façon sécuritaire. Si vous êtes dans le doute, demandez au préposé du remonte-pente de vous aider.

Respectez le code - Soyez vigilant - C'est votre responsabilité

FAITES DU SKI, DE LA PLANCHE À NEIGE ET DU PNEUMATIQUE À NEIGE PRUDEMMENT